Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Tourisme

# Culture générale et expression

**Session 2018** • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

**1. Le tatouage et les marques corporelles** (1 question) **Page 3**

**2. Rendre notre corps artificiel : trahir notre nature ?** (1 question) **Page 6**

**3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

**Sujet officiel (PDF) :** https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS Tourisme - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

## 1. Le tatouage et les marques corporelles

Le corpus rassemble quatre textes sur les tatouages et scarifications, abordant leur histoire, leurs fonctions identitaires et leurs significations sociales et culturelles. Il comprend un article sur la diffusion du tatouage, une étude du tatouage japonais, un entretien avec David Le Breton et un extrait de roman consacré à Narcisse Pelletier.

**Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.**

**Problématique :** comment les tatouages et scarifications construisent-ils une identité tout en exprimant un rapport aux autres et aux normes sociales ? **Plan :** 1. Des marques aux fonctions multiples, entre appropriation de soi et appartenance. 2. Des significations variables selon les cultures et les regards sociaux. Le tableau confronte les quatre documents et propose une rédaction intégrale fondée uniquement sur le corpus.

| Document | Auteur, nature, idée directrice et procédés | Confrontation thématique |
|---|---|---|
| 1 | Daphné Bétard, article de presse culturelle. Le tatouage, pratique ancienne, change de fonctions et se diffuse largement. Repères historiques, exemples, chiffres et témoignage. | Usages thérapeutiques, rituels et religieux, puis marquage imposé, transgression, appropriation de soi et mode. Le regard passe de la stigmatisation à la banalisation. |
| 2 | Philippe Pons, extrait d'un ouvrage documentaire sur le tatouage japonais. Il explique les fonctions sociales et culturelles du tatouage. Comparaisons, références historiques et métaphores. | En Occident, la marque signale souvent individualité et transgression. Au Japon, elle peut exprimer l'appartenance à une communauté, offrir un ancrage et rester associée à la marginalité ou à une beauté secrète. |
| 3 | David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray. Les marques corporelles contemporaines embellissent le corps, affirment l'identité et marquent parfois un passage. Questions-réponses, oppositions entre « moi » et « nous ». | La douleur consentie souligne l'importance d'un moment. Les sociétés traditionnelles donnent aux marques une portée collective, tandis que les pratiques contemporaines évoquées relèvent surtout de l'appropriation individuelle. |
| 4 | François Garde, extrait de roman. La découverte des marques de Narcisse suscite fascination et étonnement. Dialogue, description précise des motifs et réactions des spectateurs. | Le corps porte les traces visibles d'un parcours que le personnage ne raconte pas ici. La mention des piqûres rappelle la douleur, tandis que les observateurs font de ces marques un spectacle. |
| Confrontation | Identité et appartenance | Les documents 1 et 3 mettent en avant l'affirmation de soi. Le document 2 oppose cette individualisation à l'appartenance collective japonaise. Le document 4 présente un corps singulier qui témoigne pour Narcisse. |
| Confrontation | Fonctions et expérience | Les usages historiques, thérapeutiques et rituels du document 1 côtoient les fonctions esthétiques, identitaires et initiatiques décrites dans les documents 1 et 3. Le document 2 souligne l'engagement douloureux et durable ; le document 4 associe les marques au travail et à la douleur. |

| Document | Auteur, nature, idée directrice et procédés | Confrontation thématique |
|---|---|---|
| Confrontation | Normes et regards sociaux | Le document 1 retrace le passage du stigmate à la mode. Le document 2 insiste sur la marginalité et le défi aux normes. Le document 3 distingue individualisme contemporain et traditions collectives. Le document 4 met en scène l'étonnement et la fascination des spectateurs. |
| Synthèse rédigée | Les marques corporelles, anciennes et répandues, remplissent des fonctions diverses. Elles ont pu servir à des fins thérapeutiques, rituelles ou religieuses, mais aussi désigner des individus de manière imposée. Devenues en Occident des signes de transgression, elles se sont progressivement diffusées jusqu'à la banalisation. Elles permettent aujourd'hui d'embellir le corps, d'affirmer une identité et de marquer un moment important, parfois au prix d'une douleur consentie. Leur sens dépend toutefois du contexte culturel : elles expriment souvent l'individualité dans les sociétés contemporaines évoquées, tandis qu'au Japon elles peuvent inscrire la personne dans une communauté et lui donner un ancrage. Elles restent aussi associées à la marginalité et au défi des normes. Enfin, les marques rendent visible une histoire singulière et provoquent, selon les regards, rejet, étonnement ou fascination. | Rédaction intégrée des quatre documents, sans ajout extérieur. |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Le tatouage et la scarification façonnent l'identité, marquent l'appartenance ou contestent les normes. Leur signification dépend des cultures, des époques et du regard social.

## 2. Rendre notre corps artificiel : trahir notre nature ?

La réflexion porte sur les transformations du corps et sur ce qu'elles révèlent de l'identité individuelle ou de l'appartenance collective. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles du candidat.

**Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » S'appuyer sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.**

Le corps est un héritage biologique, mais aussi un espace que chacun façonne. Le modifier revient-il à renier sa nature ou à exercer une liberté humaine ?

Daphné Bétard rappelle que le tatouage est une pratique ancienne et universelle ; David Le Breton y voit une réappropriation de soi et parfois un rite de passage. Une prothèse médicale, elle, répare le corps et rend possible une vie plus autonome. L'artifice peut donc servir la personne. Le mythe d'Icare apporte une réserve : les ailes fabriquées par Dédale deviennent dangereuses lorsque l'élan ignore les limites.

Cependant, Philippe Pons montre que le tatouage japonais peut assigner une appartenance et marginaliser. Chez François Garde, les marques de Narcisse témoignent d'une histoire culturelle. La transformation n'est donc pas une trahison en soi : elle le devient si elle est imposée, nie la personne ou méprise les limites du corps. Choisie et réfléchie, elle exprime une dimension de notre humanité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transformer son corps ne trahit pas nécessairement la nature : tout dépend du sens du geste, du consentement et du respect de la personne et des limites du corps.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

**Bilan de l'épreuve :** Épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2018, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient indiqué sur le sujet. Autour du thème « Corps naturel, corps artificiel », quatre documents étudient tatouages et scarifications. Les candidats doivent produire une synthèse objective et une écriture personnelle argumentée, en mobilisant compréhension, organisation des idées et expression écrite.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer une identité personnelle, une appartenance collective ou une transgression des normes sociales.
- La signification des marques corporelles varie selon les contextes historiques et culturels.
- La douleur consentie peut marquer un moment important et prendre la valeur d'un rite de passage.
- La synthèse doit restituer les idées du corpus de manière objective, concise et ordonnée.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confronter les documents et organiser les idées sans donner son opinion personnelle.
- Pour l'écriture personnelle, répondre clairement à la question et construire une argumentation structurée.
- Mobiliser le corpus, des lectures et des connaissances personnelles dans l'écriture personnelle.
- Respecter la répartition indiquée : 40 points pour la synthèse et 20 points pour l'écriture personnelle.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?**

Repérez les idées principales de chaque document, rapprochez les arguments qui se répondent, puis organisez une progression cohérente. Reformulez sans commenter et veillez à intégrer les quatre textes de manière équilibrée.

**Q : Comment aborder la question sur le corps artificiel ?**

Définissez les termes de la question, formulez une réponse claire et défendez-la par des arguments. Appuyez-vous sur des exemples précis du corpus, complétés par vos lectures et vos connaissances personnelles.

**Q : Comment répartir les quatre heures de l'épreuve ?**

Le sujet ne fixe pas de durée par partie. Prévoyez du temps pour lire les documents, préparer et rédiger la synthèse, puis développer l'écriture personnelle. Gardez enfin quelques minutes pour relire et corriger l'ensemble.

**Q : Quels critères de notation ou normes sont explicitement indiqués ?**

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée fondée sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS Tourisme - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
**Ressources BTS Tourisme :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.